



## ÉTABLISSEMENT

Métropole Nice Côte d'Azur  
(06)  
Direction Centrale des Achats  
et Marchés Publics  
45 rue Gioffredo  
06000 Nice

## AVIS DE MARCHÉ

TRAVAUX

DIRECTIVE 2014/24/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Métropole Nice Côte d'Azur (06), 5 Rue de l'Hotel de Ville, 06364 Nice cedex 4, FRANCE. Tél. : +33 497134470. Courriel : dao@nicecotedazur.org. Code NUTS : FRL03.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.e-marches06.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.e-marches06.fr>

Regie Eau Azur, , TSA 91114 , 06209 Nice cedex 3, FRANCE. Courriel : dao@nicecotedazur.org. Code NUTS : FRL03. Adresse internet : <https://eaudazur.com/>.

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE**

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

**I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.e-marches06.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.e-marches06.fr>

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** 19N0600 - Aménagement d'un giratoire au droit de la route du collège - Commune de Saint Martin du Var

**II.1.2) Code CPV principal**

45200000

**II.1.3) Type de marché**

Travaux

**II.1.4) Description succincte**

La présente consultation est lancée suivant la procédure : Marché à procédure adaptée - article R.2123-1 du Code de la commande publique. La consultation a pour objet : Sécurisation de la RM 6202 à St. Martin du Var. Aménagements du giratoire 'Route du Collège' à Saint Martin du Var sur la RM6202 et de la contre-allée. Le projet prévoit notamment : - le passage à 2 x 1 voie de la RM6202 et la diminution de la vitesse des véhicules au droit du village, - l'aménagement d'un cheminement piéton continu et sécurisé du village jusqu'à la Gare en surface et aux commerces, - le maintien des stationnements riverains et commerces, - le traitement paysager du giratoire et la reprise des aménagements paysagers existants, - la reprise de l'éclairage public

**II.1.5) Valeur totale estimée****II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour : tous les lots

**II.2) DESCRIPTION****LOT N° 1**

**II.2.1) Intitulé :** Génie Civil

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45200000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Saint Martin du Var

#### II.2.4) Description des prestations

Le groupement de commande concerne le lot 1 du marché.

Le marché est passé en groupement de commandes.

Le coordonnateur du groupement Métropole NCA Attribue, signe et notifie.

Les membres du groupement sont les suivants : Métropole NCA et Régie Eau d'Azur.

Le délai d'exécution est fixé à : 18 mois.

Début du contrat : Ordre de service de démarrage.

Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 12 mois à compter de la notification du marché.

Le marché comporte une période de préparation :

Durée de la période de préparation : 1 mois

Début de la période de préparation : Ordre de service

La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 18

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Oui

##### Description de ces options :

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Eclairage public

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

31527200

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL03

Lieu principal d'exécution : Saint Martin du Var

II.2.4) Description des prestations

Le délai d'exécution est fixé à : 18 mois.

Début du contrat : Ordre de service de démarrage.

Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 12 mois à compter de la notification du marché.

Le marché comporte une période de préparation :

Durée de la période de préparation : 1 mois

Début de la période de préparation : Ordre de service

La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 18

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non**

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

#### **II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

#### **II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Oui**

#### **Description de ces options :**

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### **II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non**

#### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

#### **II.2.14) Informations complémentaires**

### **LOT N° 3**

**II.2.1) Intitulé :** Espaces verts

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45112710

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRL03

**Lieu principal d'exécution :** Saint Martin du Var

**II.2.4) Description des prestations**

**Le délai d'exécution est fixé à : 18 mois.**

**Début du contrat : Ordre de service de démarrage.**

**Par complément au CCAG, cet ordre de service sera notifié dans un délai maximum de 12 mois à compter de la notification du marché.**

**Le marché comporte une période de préparation :**

**Durée de la période de préparation : 1 mois**

**Début de la période de préparation : Ordre de service**

**La période de préparation est incluse dans le délai d'exécution**

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 18

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Non**

#### **II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

#### **II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

#### **II.2.11) Informations sur les options**

**Options : Oui**

#### **Description de ces options :**

Des modifications des marchés en cours d'exécution (dispositions des articles R.2194-1 à 9 du Code de la commande publique), et/ou des marchés complémentaires (dispositions de l'article R.2122-4 du Code de la commande publique) pourront être conclus, dans le respect des seuils de mise en concurrence de l'article L.2123 du Code de la commande publique.

Il n'est pas prévu de prestation supplémentaire éventuelle.

#### **II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**Les offres doivent être présentées sous la forme de catalogues électroniques ou inclure un catalogue électronique : Non**

### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

### II.2.14) Informations complémentaires

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

cf article 5.1.1 du Règlement de consultation

#### III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

Marché réservé : Non

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

#### III.2.1) Informations relatives à la profession

#### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

#### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

#### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## **Section IV : Procédure**

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique

#### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Vendredi 20 décembre 2019 - 12:00

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 8 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

lundi 23 décembre 2019 - 09:00.

Lieu : A titre indicatif.

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

## VI.1) RENOUELEMENT

**Il s'agit d'un marché renouvelable : Non**

## VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

1/ Dispositions relatives aux groupements: Le présent contrat pourra être attribué à un seul opérateur économique ou à un groupement d'opérateurs économiques.

Si le présent contrat est attribué à un groupement conjoint, celui-ci sera tenu d'assurer sa transformation en groupement solidaire après attribution du présent contrat.

Motivation(s) relative(s) à l'imposition d'un groupement solidaire :Le groupement solidaire permet une meilleure garantie financière pour l'administration en cas de défaillance d'un membre du groupement.

2/Éléments de négociation : Une phase de négociation des offres est prévue avec le(s) soumissionnaire(s) dont l'(es) offre(s), à l'issue d'une première analyse, a (ont) été jugée(s) la(les) meilleure(s) en application du(des) critère(s) de sélection des offres. Toutefois, l'acheteur se réserve la possibilité d'attribuer le marché ou l'accord-cadre avec bons de commandes sur la base des offres initiales sans négociation.

3/ Adresses à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

uniquement par la plateforme : Courriel : [dao@nicedotazur.org](mailto:dao@nicedotazur.org) adresse internet : <http://www.e-marches06.fr>

4/ Conditions de remise des plis cf. Article 7 du Règlement de Consultation

## VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

### VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de Nice 18 avenue des fleurs - CS 61039 , 06050 Nice cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr). Adresse internet : <http://nice.tribunal-administratif.fr/>.

### VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

### VI.4.3) Introduction des recours

Nous vous informons que vous pouvez introduire un référé précontractuel conformément aux dispositions de l'article L 551-1 du code de justice administrative dans un délai de sept jours à compter de l'envoi du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) avant la conclusion du contrat. Vous disposez également d'un délai de recours pour excès de pouvoir, dans les deux mois à compter de la réception du courrier d'information au(x) candidat(s) non retenus(s) conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, pouvant être assorti d'un référé suspension prévu à l'article L 521-1 du code de justice administrative. Vous pouvez enfin exercer un recours contre la validité du contrat dans les deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution. L'instance chargée des procédures de recours est le tribunal administratif de Nice

### VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

## VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

18 novembre 2019